



BILLET

Ensemble, fixons le cap

Après 10 ans de travail et avec une association en ordre de marche qui a atteint une taille permettant de faire face aux enjeux et aux réformes en cours, le conseil d'administration et la direction d'Aurore ont décidé de redéfinir les objectifs stratégiques à cinq ans de l'association. Aurore est désormais l'un des acteurs de référence en matière d'accueil et d'accompagnement des plus exclus avec un fondement, « offrir un toit » à tous ceux qui en ont besoin, exclus ou malades, et ce manière inconditionnelle. Nos centres de compétences qui proposent accueil, soins, insertion socioprofessionnelle soutiennent cette colonne

vertébrale.

Dès lors, l'association est prête à faire face aux défis des refondations en cours, et notamment à mettre en œuvre un plateau technique pluridisciplinaire autour et avec les personnes les plus en difficultés. Pour ce faire, nos centres d'hébergement constituent les lieux de rencontres, d'écoute et d'accompagnement idéaux.

« ... l'association est prête à faire face aux défis des refondations en cours... »

Car reconstruire le lien social, apprendre à vivre ensemble, retrouver des droits puis le chemin de l'insertion demandent le temps et le professionnalisme dont ils font preuve. Pour concrétiser cette vision, un premier séminaire de travail a dégagé plusieurs grands thèmes de réflexion :

Agir dans les murs, bien entendu, mais aussi en s'ouvrant plus sur l'extérieur et en cultivant nos partenariats avec les acteurs de la cité, dans une logique de complémentarité au sein d'un territoire. Cela constitue enjeu fondamental pour les années à venir; Etre un acteur associatif engagé qui participe, à partir de son expérience de terrain, au débat public; Etre une association dont les professionnels compétents sauront faire plus de place aux bénévoles et à la parole des usagers; Enfin, il conviendra de poursuivre un développement raisonné au service des publics accueillis. Ce qui peut faire évoluer notre organisation actuelle, nos partenariats et les relais militants locaux. Durant les 3 prochains mois, ces réflexions vont être mises en débat au sein des équipes et des Conseils de la Vie Sociale de l'association, puis enrichies et enfin validées par le conseil d'administration avant le printemps.

Ces orientations constitueront notre feuille de route commune pour les prochaines années.

Eric Pliez,
Directeur général

EN BREF...

Bonne année 2012 à tous

Pierre Coppey, Président de l'association Aurore et Eric Pliez, directeur général, souhaitent une très belle année 2012 aux partenaires et aux salariés de l'association. □

VIE INTERNE

Séjours CIVAM : des propositions alternatives

Nés de la collaboration entre la FNCIVAM (Fédération Nationale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture en Milieu Rural) et le pôle Urgence d'Aurore, les projets CIVAM ont débuté en 2007. Le programme, soutenu par l'Aide aux Projets Vacances



Photographie sur le chemin d'un séjour CIVAM

de l'ANCV, propose aux personnes en situation de grande exclusion de vivre 10 jours au sein d'une exploitation agricole. Mise au vert, rupture avec le quotidien, besoin d'expérimenter un autre mode de vie, consolidation d'un projet d'insertion professionnelle, tels sont les objectifs que poursuivent depuis 5 ans les équipes de l'urgence et les familles accueillantes, dans le cadre de ce partenariat.

Jean-Paul Kerveillant est coordinateur de l'accueil social en milieu rural depuis 1 an et demi à la FNCIVAM et a contribué à organiser en 2011 près de vingt séjours. En Bretagne, en Midi-Pyrénées ou en Rhône-Alpes, plus d'une trentaine de familles ont ouvert leur exploitation.

Moussa Djimera, chef de service de l'Équipe de rue, participe au programme des CIVAM depuis la naissance du projet : « *il n'y a pas de profil type pour les bénéficiaires, nous proposons les séjours CIVAM au feeling, quand on sent que la personne en a assez de Paris, a besoin d'un peu de repos ou d'une parenthèse* » explique-t-il. Pour Moussa et son équipe, ces projets de séjours sont un outil pour (re)mobiliser la personne sur son projet de vie. Les voyages sont préparés en amont, lors d'échanges entre la famille, l'équipe et la personne. Sur place, les résidents peuvent joindre leur référent à tout moment et préparent ensemble un retour à Paris qui peut être assez difficile.

« *L'objectif est que le séjour leur apporte un maximum et ne les mette pas en difficulté* », explique Moussa. Pour certains, ces projets CIVAM ont été des déclencheurs. « *Par exemple* » ajoute-t-il « *nous suivions Alain, qui dormait au parc de Choisy. Dans le passé, il avait longtemps* ○○○

travaillé dans l'entretien d'espaces verts. Il y a trois ans, on lui a proposé un séjour CIVAM. Sa rencontre avec la famille a été très forte et lui a donné envie de reprendre contact avec ses proches. Ce petit évènement en a entraîné beaucoup d'autres : hébergé au centre de stabilisation Maison blanche, il a ensuite trouvé du travail dans une municipalité de la région. Il y a quelques mois, il a déposé un dossier Solibail et vit maintenant dans un logement. »

Bien sûr, une telle histoire ne se reproduit pas à chaque voyage, mais pour Moussa : « les personnes ne reviennent jamais tout à fait telles qu'elles étaient parties ».

HÉBERGER



Prochaine conférence de L'Olivier : « Être parent sans ses enfants ».

Après avoir reçu Patrick Henry (alcoologue, victimologue et chargé de mission « Lutte contre la grande exclusion » à la RATP) sur le sujet de la sexualité et Jacques Hassin (médecin, co-fondateur du Samu Social et responsable du CASH de Nanterre), sur le thème complexe du syndrome de Diogène, les conférences de L'Olivier se poursuivent.

L'équipe et les résidents recevront, le 19 janvier prochain à 14h, Brigitte Chatoney et Frédéric Vand der Borgh, responsables du centre parental « Air de Famille » qui accompagne les jeunes parents en difficulté. Ils aborderont la problématique d'être parent sans ses enfants, une situation fréquemment rencontrée par les résidents des centres d'hébergement. □



Brigitte Chatoney et Frédéric Vand der Borgh rencontreront l'auditoire de L'Olivier le 12 janvier prochain.

SOIGNER



Projet PHASE

En 2009, le CSAPA La Terrasse a sollicité Aurore pour le montage d'un projet d'hébergement visant des usagers de drogues actifs nécessitant des soins liés à des pathologies chroniques. Ce service rencontrait des difficultés à initier puis maintenir les traitements, hépatiques notamment, des personnes sans hébergement de fait, entre autres, des possibles effets secondaires : fatigues musculaires, tendances dépressives etc. Sans hébergement stable, les projets de soins étaient mis en échec. Financé par la DRIHL pour une année, le projet PHASE (Projet d'Hébergement et d'Accès aux Soins Expérimental) offrira 10 places en appartements partagés (mis à disposition par la Ville de Paris) accueillant 2 à 3 personnes. Aurore assurera la gestion de l'hébergement et le suivi social, en articulation avec La Terrasse qui assurera le suivi médical. Ce projet unique sur Paris qui combine les savoir-faire des deux structures ouvrira dans le courant du mois de janvier. □



Le projet PHASE s'installera dans ce bâtiment du 19^{ème} arrondissement de Paris.

INSÉRER



Le Carré des Biffins : lauréat du Trophée Directions

Chaque année Directions, le magazine des cadres du secteur social et médico-social, décerne des trophées aux organismes qui innovent pour améliorer le service rendu aux usagers. Au cours du Trophée 2011, le Carré des Biffins s'est distingué dans la catégorie « Innovation et adaptation des structures face à l'évolution des besoins des usagers ». Le jury a été séduit par l'expérimentation consistant à associer la régulation d'une activité de vente de produits issus de la récupération et l'accompagnement social d'un public marginalisé. Pour Pascale Chouatra, chef de service du Carré : « recevoir ce prix de la part de confrères est un signe de reconnaissance qui souligne le caractère innovant du projet et qui lui reconnaît une véritable utilité sociale ». Le Carré des Biffins remporte ainsi une parution dans le prochain numéro du magazine et un film publié sur le site du magazine. □



La remise des Trophées Directions, le 1^{er} décembre dernier.

INFOS GÉNÉRALES

Les Assises nationales du Logement d'abord.

Après la tenue de huit assises interrégionales, les assises nationales du logement d'abord ont eu lieu à Paris le 9 décembre dernier.

À l'issue de ces rencontres, on peut dire que les inquiétudes des différents acteurs du logement et de l'insertion quant aux conditions dans lesquelles le gouvernement compte mettre en place la politique du *Logement d'abord* - dont le principe est largement accepté - n'ont pas été levées. La conclusion du Secrétaire d'État fait ressortir tout de même quelques avancées qui vont dans le sens des demandes du secteur associatif mais qui restent à confirmer.

Les inquiétudes, fortement exprimées par les acteurs, tiennent essentiellement aux moyens budgétaires consacrés à la politique du logement :

- aides à la pierre en constante diminution au sein du budget de l'État, ne permettant pas de produire suffisamment de logements sociaux accessibles aux ménages aux ressources les plus faibles ;
- incertitudes sur le financement de l'ANAH, reposant largement sur les ponctions opérées sur le 1% logement ; ponctions qui auront leur limite. En outre, le choix fait de privilégier les propriétaires occupants, bien que légitime, pèse sur les aides aux propriétaires bailleurs et, ainsi, nuit à la mise sur le marché de logements

conventionnés à loyers sociaux ou très sociaux ;

- incertitude aussi sur la dotation du programme budgétaire 177, qui finance l'hébergement. Certes, la continuité est en principe assurée sur la période 2010-2012, mais en euros courants tandis que certains postes de dépenses, l'énergie notamment, augmentent dans des proportions importantes et pèsent sur les budgets des structures d'hébergement. Pour la suite, aucune garantie : c'est ainsi qu'ont été fortement soulignées la revalorisation très insuffisante des aides personnelles qui assurent de moins en moins bien la solvabilité des ménages en difficulté et la faiblesse du pilotage de la politique du logement qui ne permet pas de surmonter les égoïsmes locaux s'opposant à la construction de logements sociaux.

Des inquiétudes portent aussi sur l'attitude des bailleurs sociaux -eux-mêmes inquiets du contexte budgétaire- qui se montrent très frileux à l'idée d'accueillir plus de ménages « pauvres » dont ils ont d'ailleurs souvent une image caricaturale. Quant aux avancées décelées dans le discours de B. Appar, citons-en trois dont il faudra s'emparer pour qu'elles se concrétisent :

- l'instructions aux préfets pour qu'ils organisent la concertation au plan local afin de décliner les orientations nationales,
- l'engagement de financer, sous statut CHRS, des services d'accompagnement

pluridisciplinaires vers et dans le logement,

- l'ouverture à des transformations de contrats Solibail en baux durables. □

François Fassy,
Trésorier-adjoint du
Conseil d'Administration d'Aurore.

Séminaire Orientations stratégiques

Le 6 décembre dernier, le Conseil d'Administration et les cadres dirigeants de l'association se sont réunis en séminaire pour travailler sur les orientations stratégiques de l'association pour les années à venir. Un bilan des orientations déterminées en 2009 a tout d'abord été réalisé. Il a été établi que 90% des décisions ont été mises en oeuvre.

En sous-groupes de travail, les participants ont débattu des pistes à retenir concernant le développement de l'association, sa gouvernance et son modèle économique.

Nous tenons à remercier Sylvain Duranton, consultant au Boston Consulting Group pour son concours bénévole. □

PARTENARIAT

Les élèves de l'ESTP contribuent à améliorer le patrimoine d'Aurore

Depuis le début de l'automne, l'association Better Home, constituée d'étudiants de l'École Spéciale des Travaux Publics intervient bénévolement auprès des structures de l'association. Ces ingénieurs en devenir ont choisi de consacrer leurs jeudis après-midi libérés par l'école au diagnostic du patrimoine d'Aurore.

De l'étude des travaux dans une résidence sociale à la faisabilité de l'aménagement du grenier dans un CHRS en passant par

la vérification des normes d'accessibilité des personnes handicapées, les élèves, épaulés par leur tuteur peuvent prêter main forte aux démarches d'amélioration de l'accueil des résidents.

L'année passée, ils ont visité plus de 10 appartements Louez solidaire et Solibail, accompagnés des travailleuses sociales du service. Grâce à eux, des travaux ont pu être lancés.

Les visites ont lieu les jeudis après-midi et doivent être préparées et accompagnées par une personne du service.

Des rapports diagnostics sont ensuite

produits trimestriellement par les élèves.

Pour plus de renseignements, contactez Léa Di Dio, 01 73 00 02 33 / 06 82 27 22 51. □

PRESSE RETROUVEZ REPORTAGES ET INTERVIEWS SUR WWW.AUORE.ASSO.FR/BLOG

LE MONDE - 14 DÉCEMBRE 2011

Le Monde.fr publie une synthèse de la rencontre de François Hollande avec les associations d'hébergement et notamment Aurore.

EUROPE 1 - 15 DÉCEMBRE

Jean-Marc Escurier, chef de service de PRISM (pôle Insertion) qui accompagne 900 allocataires du RSA parisien faisait le bilan du Revenu de Solidarité Active au micro d'Europe 1.

LE PARISIEN 92 - 16 DÉCEMBRE 2011

L'édition locale du Parisien dans les Hauts-de-Seine s'est intéressée à l'inauguration de la résidence Villa Esmeralda de la commune de Ville d'Avray.



INAUGURATION DE LA VILLA ESMERALDA

Le 15 décembre dernier avait lieu l'inauguration de la Villa Esmeralda, à Ville d'Avray aboutissement d'un projet collaboratif et innovant.

En 2007, lorsque la Mairie de Ville d'Avray lance la consultation pour la création de logements sociaux sur un ancien terrain de la CPAM, le groupe Logement Français propose ses services. La mairie, lancée dans un grand projet de construction de logement sociaux et de places d'hébergement pour répondre à la demande des lois SRU*et MOLLE**, est séduite par le projet architectural du bailleur qui conserve le cachet des maisons de maîtres présentes sur le terrain. Mais surtout, il est le seul à proposer la construction de logements sociaux



La maison relais Villa Esmeralda

classiques et de logements très sociaux sous la forme d'une maison relais, comportant en plus des places d'urgence. Hervé Leservoisière, directeur du Développement Social par l'Habitat au sein du groupe Logement Français commente cette stratégie :

« Notre proposition a permis à la mairie de fournir une grande diversité de logements, pour mieux répondre aux besoins de sa population. Nous misons beaucoup sur les maisons relais car le mode de gestion qu'elles proposent rassure les communes auxquelles appartient, il faut le rappeler, le droit de construction, et permet aux personnes en difficulté d'avoir un véritable logement, qui, selon les cas, pourra les amener vers un logement autonome ». En complément, le bailleur présente l'association Aurore à la mairie pour la gestion des logements. En effet, depuis 2006, Aurore et le groupe Logement Français collaborent étroitement notamment sur le département des Hauts-de-Seine, avec la maison relais La Cavée de Fontenay-aux-Roses, la Villa Esmeralda et bientôt une maison relais à Clamart. Pour Armando Magallanes, directeur du pôle Hébergement d'Aurore, ce partenariat avec le bailleur est un atout pour le développement de l'association sur le département : « la naissance de ces projets apporte de la cohérence et de la fluidité dans le parcours des personnes ». L'ensemble de Ville d'Avray propose 38 logements sociaux et une maison relais de 16 appartements, ainsi que deux logements dévolus à l'accueil d'urgence (un troisième appartement dans le diffus vient compléter cet accueil). Suivies par deux travailleurs sociaux à mi-temps les personnes accueillies dans ces appartements peuvent aussi participer à la vie de la maison relais. Trois niveaux d'autonomie sont donc présents au sein d'un même projet. Mais ce n'est pas la seule particularité de la résidence. Lors de l'inauguration, la mairie de Ville d'Avray, le groupe Logement Français et l'association Aurore ont signé une convention tripartite les engageant à proposer tous les ans le relogement de deux ménages de la maison relais. Cet accord est une première dans l'histoire des maisons relais. Il permet ainsi d'intégrer la notion de fluidité au sein d'un hébergement qui ne comporte pas de limite de temps. « Nous envisageons davantage

les maisons relais comme des tremplins vers le logement définitif pour des ménages en difficulté ; des tremplins qui laissent le temps de se reconstruire », souligne Hervé Leservoisière. Pour Catherine Rousset, directrice-adjointe du pôle Hébergement d'Aurore dans les Hauts-de-Seine : « au-delà de la mobilité qu'elle offrira aux résidents, cette convention dynamisera aussi les ménages qui restent : ils constateront qu'ils peuvent partir dans de bonnes conditions et que la maison relais est un immeuble comme les autres, un immeuble où certains restent et d'autres partent ».

Quatre années ont été nécessaires à la naissance du projet, un délai raisonnable lorsqu'il s'agit de convaincre un conseil municipal et d'apprendre à travailler de façon trilatérale. Le trio ville-bailleur-association a, sur ce projet, prouvé toute son efficacité. □



La signature de la convention tripartite de relogement.

*Loi SRU : impose 20% des logements sociaux dans chaque commune.

**Loi MOLLE : prévoit 1 hébergement d'urgence pour 1000 habitants dans les communes supérieures ou égales à 3500 habitants.

AGENDA

VIE INTERNE

5 janvier :

- Rencontre avec l'équipe des jardins biologiques de Sevran

6 janvier

- Rencontre avec l'équipe de l'Antenne

13 janvier :

- Réunion du Comité d'Entreprise
- Réunion du CHSCT

30 janvier :

- Restitution de la Démarche Qualité des CHRS SARAH et Soleillet

PARTENARIAT

3 janvier :

- Rencontre préparatoire du groupement Housing First à Paris

4 janvier :

- Rencontre avec M. Jean-Pierre Blazy, maire de Gonesse
- Rencontre avec Sylvie Ullman, directrice de l'association l'EPOC

12 janvier :

- Visite de Laurent Chambaud, Directeur de la santé publique Agence Régionale de Santé Idf, à Mijaos

17 janvier :

- Comité de pilotage avec l'association Espoir Goutte d'Or

18 janvier :

- Comité de pilotage avec l'École Expérimentale de Bonneuil-sur-Marne

23 janvier :

- Comité de pilotage avec l'association Le Berceau

ÉVÈNEMENT

13 et 14 janvier :

- Congrès national de la FNARS à Nantes

19 janvier :

- 3^{ème} conférence de L'Olivier : « Être parent sans ses enfants ».